

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les grilles tarifaires de la redevance incitative évoluent.

## Particuliers

### Pour les usagers équipés en bacs rouges :

Grâce à l'amélioration du geste de tri, le nombre forfaitaire de levées a été revu à la baisse et passe à 12 levées par an.

Volume contenants	Nombre annuel de levées incluses	Coût d'une levée	PART ABONNEMENT	PART CONTENANT 12 levées	PART FIXE (minimum annuel)	PART VARIABLE Coût levées supplémentaires
			(A)	(B)	(A+B)	à compter de la 13 <sup>ème</sup> levée
120 L	12	3.30 €	94.00 €	39.60 €	<b>133.60 €</b>	4.95 €
240 L	12	6.60 €	94.00 €	79.20 €	<b>173.20 €</b>	9.90 €
360 L	12	9.90 €	94.00 €	118.80 €	<b>212.80 €</b>	14.85 €
770 L	12	21.10 €	94.00 €	253.20 €	<b>347.20 €</b>	31.65 €

### Pour les usagers équipés en sacs rouges :

Grâce à l'amélioration du geste de tri, le nombre forfaitaire de sacs rouges a été revu à la baisse et passe à un rouleau de 5 sacs rouges par an.

Volume sacs	Nombre de rouleau et de sacs	PART ABONNEMENT	PART CONTENANT 1 rouleau de sacs	PART FIXE (minimum annuel)	Besoins supplémentaires avec règlement en régie
		(A)	(B)	(A+B)	à compter du 2 <sup>ème</sup> rouleau
30 L	1 x 5	94.00 €	4.50 €	<b>98.50 €</b>	4.50 €
50 L	1 x 5	94.00 €	9.00 €	<b>103.00 €</b>	9.00 €
110 L	1 x 5	94.00 €	15.50 €	<b>109.50 €</b>	15.50 €